

25 OCTOBRE / 19H / NEW RICHMOND
351 BOUL. PERRON OUEST

UNE HORRIFIANTE INITIATIVE DE :

20\$ • AVANT LE 12 OCT.
25\$ • APRES LE 12 OCT.

 + *Village gaspésien*
DE L'HÉRITAGE BRITANNIQUE

**SAUVE
SQUI
PEUT**

3.5
KM

**RUN FOR
YOUR LIFE**

COURSE / MARCHÉ
NOCTURNE
TERRIFIANTE

TERRIFYING
NIGHT
RACE / WALK



GUIDE DU PARTICIPANT

SAUVE QUI PEUT INFORMATIONS

LE CONCEPT

Présentée à l'occasion de la fête d'Halloween qui approche, *Sauve qui peut* est une expérience de course / marche unique alors que le parcours plonge le coureur dans une ambiance de film de suspense. *Sauve qui peut* est une course sur route et donc, n'est pas une course à obstacles. Sachez qu'il n'y a aucun contact entre les coureurs et les bénévoles/acteurs. N'aie pas peur et inscris-toi! On t'encourage à venir en groupe pour maximiser le plaisir. Attention, **les places sont limitées.**

PRECISIONS SUR LE CONCEPT

Sur un parcours de 3.5 km en pleine noirceur, éclairé seulement à l'aide de ta lampe de poche, tu devras trouver 5 indices pour terminer ta course. Les indices seront dissimulés dans les bâtiments identifiés du Village gaspésien de l'héritage britannique. Tu ne seras pas seul sur le parcours, des êtres venus du passé t'accompagneront et te donneront, on l'espère, une bonne frousse.

DATE

Le samedi 25 octobre 2014

LIEU

À la Grange
Village de l'héritage Britannique
351, Blvd Perron
New Richmond, QC, G0C 2B0

OUVERTURE DU SITE

Dès 18h00

HEURE DU D PART

19h00

N'oubliez pas d'aller récupérer votre dossard et signer votre décharge à la table d'inscription avant le départ.

SAUVE QUI PEUT INFORMATIONS COUT DE L INSCRIPTION

PRIX RÉGULIER du 1er sept. au 11 oct.	PRIX TARDIF du 12 oct. au 25 oct.
20\$	25\$

*L'inscription comprend :

- ☆ Parcours effrayant
- ☆ Possibilité de se faire photographier avec de vrais fantômes (ou presque)!
- ☆ 1 poste d'eau sur le parcours situé au 2e km
- ☆ Beaucoup de frissons

AGE MINIMAL

L'âge minimal pour participer à *Sauve qui peut* est 13 ans.

POUR S INSCRIRE AU 3.5 KM

Inscription payable en ligne : <http://www.eventbrite.ca/e/inscription-sauve-qui-peut-12784034391> ou par téléphone à la Chambre de commerce 418.534.0050

TEMPS LIMITE

Le temps limite pour franchir les 3.5 km est de 1h00. Tous les coureurs qui auront un temps de course dépassant la limite, devront terminer leur parcours en bordure de route et n'auront pas de temps à l'arrivée.

SAUVE QUI PEUT INFORMATIONS

REGLEMENTS

- ✧ Il est strictement interdit de toucher les acteurs et bénévoles fantômes le long du parcours. Tout contact volontaire avec eux entraînera une exclusion de la course, peu importe votre niveau de peur ou de stress;
- ✧ Les acteurs et les bénévoles fantômes n'ont pas le droit de vous toucher;
- ✧ **Aucun coureur déguisé ne pourra prendre le départ.** Pour des raisons de sécurité, il est important que les participants puissent faire la part des choses entre les personnes impliquées dans l'organisation et les autres participants. Si vous souhaitez vous déguiser, rejoignez notre équipe de bénévoles;
- ✧ Il est interdit de s'arrêter le long du parcours afin de regarder les autres participants à un point précis, cela risquerait de leur gâcher l'expérience;
- ✧ Vérifiez la météo afin de porter les vêtements appropriés;
- ✧ Aucun participant ne sera autorisé à prendre le départ sans dossard et sans lampe de poche;
- ✧ Vous ne devez prendre qu'un seul indice par bâtiment afin de s'assurer que tous les coureurs puissent en avoir;
- ✧ Tout participant sous l'influence d'alcool ou autre substance illicite ne pourra prendre le départ de la course;
- ✧ Âge minimum pour participer : 13 ans;
- ✧ Les inscriptions ne sont PAS REMBOURSABLES et ne peuvent pas être transférées;

SAUVE QUI PEUT INFORMATIONS

- ☆ Le Village gaspésien de l'héritage britannique fait partie du patrimoine Gaspésien. Nous vous demandons donc d'être respectueux envers les lieux.

QUI SOMMES NOUS

Sauve qui peut est un événement organisé par l'Aile jeunesse de la Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs et le Village gaspésien de l'héritage britannique, deux organismes à but non lucratif.

L'Aile jeunesse de la CCBDC a pour mission de représenter la jeunesse (18-35 ans) dans le monde des affaires de la Baie-des-Chaleurs. Son mandat est de faire connaître les compétences et les ambitions des jeunes gens d'affaires de la région ainsi que de faire valoir leurs intérêts et leurs divers points de vue. Elle permet aux jeunes de devenir des acteurs de la scène économique gaspésienne et elle est un levier pour faire découvrir des entreprises de la région.

Le Village Gaspésien de l'Héritage Britannique a ouvert ses portes à l'été 1989, après cinq ans de planification. Au fil des ans, le mandat du Village s'est élargi pour inclure d'autres peuples de langue anglaise qui ont élu domicile dans la région, ainsi que leur interaction avec les autochtones et les communautés de langue française. Le village retrace l'histoire de ces colons des années 1760 au début des années 1900, avec un accent particulier sur l'ère post-victorienne

POUR CONNAITRE TOUTES LES NOUVELLES

Joignez-vous à nous sur notre page Facebook. Nouvelles en primeurs.

SAUVE QUI PEUT INFORMATIONS

Afin de participer vous devrez signer cette décharge. Nous aurons des copies sur place à la table d'inscription.

FORMULAIRE DE D CHARGE

Je suis conscient que la participation aux activités sportives est une activité potentiellement dangereuse. Je consens à ne pas participer si je ne suis pas physiquement apte et bien entraîné. Je ne devrais pas participer sans l'approbation de mon médecin. Je consens à accepter toute décision d'un préposé concernant ma compétence à participer d'une façon sécuritaire. J'assume tout risque associé à *Sauve qui peut* incluant, mais non limité aux chutes ou contacts avec d'autres personnes ou objets, les intempéries et la condition du parcours. Comme condition de ma participation à *Sauve qui peut*, je, pour moi-même, pour toute personne mineure qui m'accompagne et toute personne autorisée à agir en ma faveur tel que mes héritiers et mes exécuteurs, décharge et renonce à tout recours contre la Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs et le Village gaspésien de l'héritage britannique.

De plus, envers toute entité associée ou connexe, leurs directeurs, officiers, employés, mandataires, représentants, commanditaires, volontaires, instigateurs et organisateurs (appelés dans leur ensemble « Organisateurs de *Sauve qui peut* »), de toute responsabilité ou réclamations présentes où futures quelle qu'elles soient, connue ou inconnue, découlant de ma participation à ce défi ou autres activités conjointes, même si cette responsabilité ou réclamation découle de la négligence ou faute de la part des Organisateurs de *Sauve qui peut*. Je consens à ce que les Organisateurs de *Sauve qui peut* ne seront pas tenus responsables pour tout décès, blessure corporelle ou perte matérielle et je décharge les Organisateurs de *Sauve qui peut* et renonce à tout recours ou réclamation en cette matière. Dans le cas où mes frais d'inscription sont versés, je consens aux obligations de cette décharge. Je donne la permission aux Organisateurs de *Sauve qui peut* ou d'autoriser d'autres personnes à utiliser à quelque fin que ce soit toute photographie, film ou tout autre compte rendu de ma participation à cette épreuve ou autres activités conjointes sans rémunération. La participation de personnes mineures (13 ans et plus) sera acceptée seulement avec la signature d'un parent et de la personne mineure.

Nom du participant (en lettres moulées) : _____

Signature du participant : _____

Signature du tuteur (si moins de 18 ans) : _____

Date : _____